



FORMATIONS E-LEARNING

THÈMES

PRIX PAR PERSONNE
EUROS HT*

DURÉE
(EN HEURE)



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME (actualisée suite à la 5ème directive)

Une formation adaptée à l'asset management	60 à 110 €	1 H 30
Une formation adaptée aux établissements de crédit et aux sociétés de financement	60 à 110 €	1 H 30
Une formation adaptée aux sociétés d'assurance et mutuelles	60 à 110 €	1 H 30



NOS AUTRES FORMATIONS EN E-LEARNING

Formation MIF2 destinée aux personnels de PSI fournissant des conseils en investissement	90 à 140 €	2 H 15
Formation LCBFT Crypto-actifs pour les PSAN / PSCA	1 200 €	14 H 00
Prévention des abus de marché (version française et anglaise)	60 à 110 €***	1 H 30
Règlement général sur la protection des données - RGPD (version française et anglaise)	60 à 110 €	1 H 30
Règlement général sur la protection des données - RGPD (version accélérée)	60 à 110 €	0 H 30
Sécurité SI / Cybersécurité	60 à 110 €	1 H 00
Échange Automatique d'Information (EAI) - DAC6	60 à 110 €	0 H 45
FATCA	60 à 110 €	0 H 45
SAPIN II - Lutte contre la corruption	90 à 180 €	1 H 00
Lutte contre la fraude	90 à 180 €	1 H 30
Formation déontologie	60 à 110 €	1 H 30
Formation initiale mentionnée au 2° de l'article D.314-23 du Code de la Consommation d'une durée de 40 heures (crédit immobilier)**	540 à 600 €	40 H 00
Formation continue mentionnée à l'article D.D314-25 du Code de la Consommation d'une durée minimale de 7 heures par an**	90 à 140 €	7 H 00
Formation annuelle de 15 heures par an pour les distributeurs d'assurances	220 à 280 €	15 H 00
Formation Loi Hoguet	6 000 €	42 H 00

**Publics concernés par les formations de 7 et 40 heures: établissements de crédit, sociétés de financement, intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP)

***Au delà de 100 personnes, le tarif par accès est dégressif.

*Exonération de TVA dans le cadre de la formation professionnelle continue (art. 261, 4-4-A du CGI)

Taux de
satisfaction de nos
formations en 2023

96,8%

Le délai d'accès à nos formations INTRA est de 3 mois maximum.

CONTACT

Marie-Agnès NICOLET
Présidente de Regulation Partners
M. 06 58 84 77 40 / T. 01 46 22 65 34

Mail : formation@regulationpartners.com
Regulation Partners - 30 rue La Boétie - 75008 Paris



INFORMATIONS

Prérequis: ces formations nécessitent une connaissance bancaire et financière

Nous vous proposons des formations spécifiques à vos activités et les organisons au sein de votre structure.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Evaluations des connaissances : à l'issue des formations.
Pour plus d'informations, nous contacter.

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation